CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

Procès Verbal de la séance du 15 octobre 2010

Public: 2 personnes

Séance ouverte à 20 h 30

Présents: M. CLEMENT, M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, M.

GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, M. JUSTINE

Absents avec procuration: Mme BORDIER (procuration à Mme MURAT), Mme GAROT

(procuration à M. LANOUX), Mme THEVENIN-PLOUX (procuration à Mme BRAGA)

Absente : Mme TOLLEMER

Président de séance : M. CLEMENT **Secrétaire de séance** : M. LANOUX

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2010

Il est approuvé sans observations particulières.

Vote: POUR A l'UNANIMITE

Décisions du Conseil Municipal

<u>I – Cimetière communal – Validation de l'ensemble des aménagements :</u>

Le maire rappelle au conseil municipal qu'en mars dernier 65 452 € ont été inscrits au budget primitif pour le projet d'agrandissement et d'aménagements divers du cimetière communal, montant correspondant à l'achat du terrain, à une étude hydrogéologique préalable de ce terrain et à la création d'un colombarium, d'un jardin du souvenir et d'un ossuaire.

Aujourd'hui, ce projet ayant été affiné, il convient d'ajouter aux crédits initiaux de 65 452 €, un crédit de 29 290 €, destiné à diverses installations complémentaires (parking, clôture, portail, robinets de puisage, charretterie, ...), le montant final de l'opération s'élevant donc à 94 742 €.

Vote: POUR à L'UNANIMITE

Les tarifs actuels du cimetière et ceux à venir avec les nouvelles prestations de colombarium, jardin du souvenir et ossuaire, seront examinés lors de la prochaine séance du conseil municipal en novembre.

II – Budget Primitif 2010 de la Commune- Décision Modificative n° 3 :

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de modifier le budget primitif 2010 de la commune, pour les installations complémentaires du cimetière communal, soit de retirer 29 290 € sur l'article budgétaire destiné à la construction de l'atelier communal et de les imputer sur les deux articles budgétaires destinés au cimetière communal.

Vote: POUR à l'UNANIMITE

III – Service d'élimination des ordures ménagères – Rapport 2009 :

Le maire donne lecture au conseil municipal du rapport annuel 2009 du Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères (S.I.E.O.M.) du Groupement de Mer, où figurent les indicateurs techniques et financiers. Le conseil municipal émettant certaines réserves sur les prestations du S.I.E.O.M., décide de ne pas donner un avis favorable à ce rapport.

Vote: CONTRE: 12 ABSTENTION: 1

Le conseil municipal propose de demander au S.I.E.O.M. que les jours fériés où la collecte des ordures ménagères ne se fait pas, soient remplacés aussitôt dans la semaine, par un autre jour.

Alain FOUCQUETEAU, adjoint au maire chargé de la gestion du camping municipal, propose également de demander au S.I.E.O.M., que deux collectes soient assurées sur ce lieu, durant la saison touristique, du 14 juillet au 15 août.

IV - Renouvellement des membres du Bureau de l'Association Foncière de Remembrement :

Le maire informe le conseil municipal qu'il convient de renouveler la liste des membres de l'Association Foncière de Remembrement (A.F.R.) de Muides.

Conformément au Code Rural, le conseil municipal d'une part et la Chambre d'Agriculture d'autre part, désignent par moitié, pour six ans, ces membres.

Messieurs Pascal AMIOT, Ludovic LEMEY, André PAREAU, Yvon PIOU et Philippe VAUCHER sont donc désignés par le conseil municipal, en tant que membres de l'Association Foncière de Remembrement de Muides.

Vote: POUR à L'UNANIMITE

Philippe VAUCHER, conseiller municipal et membre de l'A.F.R. demande au maire d'adresser aux propriétaires riverains des chemins ruraux, un courrier leur rappelant leur obligation en matière d'entretien.

Informations diverses

1°) Acquisition d'un hangar pour les services techniques municipaux :

La négociation avec Monsieur PELLETIER pour l'achat de son ancien atelier route de Sologne a été entérinée par le notaire Maître PERCHET à Saint-Dyé, soit un prix de vente de 120 000 €.

L'avis du service du Domaine de Blois, obligatoire malgré la négociation, a été sollicité par courrier début octobre. Lorsque cet avis sera connu, le conseil municipal pourra se décider sur l'acquisition de cet atelier, lors de la prochaine séance en novembre.

2°) Assainissement collectif rue du Port et rue du Tramway – Réception de chantier :

La réception de ce chantier a eu lieu le 22 septembre dernier, sans réserves particulières.

Un courrier d'information a été adressé aux propriétaires riverains afin qu'ils procèdent au raccordement de leur habitation dans les deux ans, comme la loi le prescrit.

Le projet d'une nouvelle tranche d'assainissement collectif est abordé, les rues concernées restant à définir en commission de travaux. Ce projet devra faire l'objet d'une estimation financière par un maître d'œuvre, afin de prévoir les crédits nécessaires au budget annexe de l'assainissement en 2011.

Frédéric ORAIN, adjoint au maire, demande que le curage du Ru soit effectué par les riverains, pour les parties qui traversent leur propriété privée.

3°) Le point sur les commissions municipales Travaux Urbanisme et Camping :

Lors de la dernière commission Travaux et Urbanisme, il a été proposé l'achat et la mise en place des panneaux destinés au sens unique rue de la Mairie et rue de l'Eglise. Le maire devra prendre les arrêtés de circulation correspondants.

Un réaménagement du carrefour rue du Port rue du Tramway est également à l'étude. Dans un 1^{er} temps, l'installation de plots rouges et blancs permettrait de tester ce réaménagement.

La commission Camping a fait le bilan de la saison touristique. L'ensemble des recettes s'élève à 59 403,73 € (contre 61 267,26 € en 2009), dont 2080€ de taxe de séjour (contre 2 185,60 € en 2009), ce qui est satisfaisant, vu les divers désagréments engendrés par les travaux sur le pont.

Les dépenses du personnel 2010 sont en baisse par rapport à 2009, du fait d'une diminution des horaires de présence sur le camping et malgré une période d'ouverture plus longue.

Alain FOUCQUETEAU, adjoint au maire, propose de programmer les dates d'ouverture 2011 du camping municipal, celles-ci étant d'ores et déjà demandées par les divers guides touristiques dans lesquels la commune de Muides figure. Les dates proposées sont les suivantes : ouverture le vendredi 15 avril 2011 à 17 heures et fermeture le vendredi 16 septembre à midi.

Alain FOUCQUETEAU, adjoint au maire, évoque le remplacement des lampadaires sur le camping, par des lampadaires récupérés dans la commune. Le conseil municipal suite à une remarque de Christian JUSTINE, conseiller municipal, avait déjà débattu de ce sujet le 7 juin 2010. Le conseil souhaitait obtenir des devis pour une installation d'éclairage neuf car l'écart de prix entre le neuf et l'occasion semblait négligeable.

4°) Opération « Agissons pour une Loire propre » :

Une convocation avait été adressée à la commune de Muides par la Maison de la Loire de Saint-Dyé, pour la 1^{ère} réunion préparatoire qui a eu lieu le 13 octobre. L'opération aura lieu en mars 2011 et il est fait appel à volontaires.

Questions diverses

Philippe VAUCHER, conseiller municipal, souligne qu'il n'a pas reçu sa convocation à la présente séance. Les convocations ayant été distribuées dans les boîtes aux lettres par les agents des services techniques le lundi 11 octobre, ces derniers seront interrogés sur les modalités de mise en œuvre de cette mission.

Le prochain conseil municipal est prévu le vendredi 19 novembre 2010 à 20 h 30.

Séance levée à 23 heures.

Muides-sur-Loire le 30 novembre 2010

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Olivier LANOUX

Bernard CLEMENT